

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-553

présenté par
Mme Alexandra Martin (Alpes-Maritimes), Mme Bonnivard, M. Cinieri, M. Bourgeaux, M. Bony,
Mme Corneloup, M. Ray, Mme Valentin, M. Viry, M. Taite, Mme Petex-Levet, M. Cordier,
Mme Anthoine et M. Dubois

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 59, insérer l'article suivant:

Mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.